

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 48

Artikel: Comment Pèdze devint conseiller
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASNSTEIN & VOGLER
 Grand-Ubère, 11, La 20. 10.
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements de tent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

RÉDACTION, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

ADMINISTRATION (abonnements, changements d'adresse, etc.), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

SERVICE GRATUIT

du Conteur, durant le 4^{me} trimestre de 1905 (du 1^{er} octobre au 31 décembre), à tout abonné nouveau pour l'année 1906.

Comment Pèdze devint conseiller.

Les personnes qui suivent les affaires politiques de Vuargnoz-Dessous auront appris, sans doute, que mon jeune ami Constant Pèdze a été élu conseiller communal, dimanche dernier. On leur aura dit aussi qu'il est sorti en tête de liste, bien avant les municipaux, distançant même le syndic de quelques douzaines de voix. Mais elles ignoreraient peut-être toujours les circonstances dans lesquelles s'est faite cette élection, si Pèdze n'avait bien voulu me les narrer à l'intention des lecteurs du *Conteur vaudois*. Nous reproduisons ici son récit sans en retrancher un mot.

« Pour un gaillard curieux, tu es un gaillard rudement curieux. Mais enfin, puisque je t'ai promis cette histoire, la voici :

On buvait un verre, huit jours avant les votes, à la pinte du Sapelot. Il y avait là Ferdinand Amaudruz, son beau-frère Menétrey, Péneveyre, le maréchal Bolomey, Edouard Corbaz, Daniel Tienson, le gros Vincent, Chevalley de la Capite et Marius Botzard, celui qu'on appelle le Crotu, pour le distinguer de son cousin qui n'est pas grêlé. On partageait donc deux ou trois litres, sans penser à mal, quand ce diable de maréchal donna sur la table un grand coup de poing qui fit danser les verres, et dit :

— Etes-vous des citoyens, oui ou non ?

— Alors ! grôgna Péneveyre dans sa barbe.

— Eh bien ! il s'agit d'être d'attaque et de se préparer pour dimanche. Y nous manque un candidat. Je vais vous en proposer un, mais vous me jurerez de le faire nommer : c'est un individu de sorte !

Bolomey but un coup pour se redonner de la voix et continua ainsi :

— L'homme que je vous propose est au milieu de nous. C'est Constant Pèdze.

Moi, qui ne m'attendais pas à ce coup-là, je ne sus que dire et, tout émotionné que j'étais, j'ôtai machinalement mon pochard.

— Ne courbe pas la tête comme un malfaiteur, Constant, et surtout ne me coupe pas le sifflet... Oui, mes amis, c'est notre brave concitoyen Pèdze que je propose à vos suffrages. Si l'un de vous en connaît de plus capables, qu'il les nomme. Mais il n'en trouvera pas. Constant Pèdze ne s'est pas encore mêlé des affaires communales. C'est le seul fort qu'il ait eu. Mais il est jeune, il se rattrapera. On ne peut lui reprocher, en revanche, d'être un ristou, non plus qu'un mômier. Depuis qu'il est

majeur, voilà deux ans de ça, il vient faire sa partie de cartes tous les samedis avec nous. Enfin, c'est un bon garçon et, ce qui ne gêne rien, il est bien fait de sa personne. Quand il aura du poil au menton, ça fera le plus beau de nos conseillers... C'est donc entendu, nous allons mettre son nom sur la liste.

— Il faudrait lui demander s'il est d'accord, fit le Crotu.

— S'il est d'accord !... Je voudrais bien le voir dire non !... N'est-ce pas, Constant, que tu n'aurais pas ce toupet ?

Je ne pus répondre un mot, tant j'étais abasourdi.

— Vous voyez bien qu'il consent ! s'écria le maréchal triomphalement. C'est ainsi que doit se conduire un vrai citoyen... Constant Pèdze, au nom de tes amis, au nom de la population, je te remercie d'avance de tout ce que tu feras pour le bien, l'honneur et la prospérité de notre chère commune de Vuargnoz-Dessous !... A la tienne, digne ami !

Tous les verres se choquèrent contre le mien. Je t'avoue alors que, sans avoir bu plus que les autres, je me sentis grisé tout d'un coup, si bien que, pour la première fois de ma vie, j'osai prendre la parole en public. « Chers concitoyens, que je leur dis, chers concitoyens, je bois à l'avenir de Vuargnoz-Dessous ! au canton de Vaud ! à la Confédération suisse, notre patrie bien aimée, dont la devise : « Un pour tous, tous pour un » restera toujours gravée en mon cœur ! »

Le maréchal commanda encore deux litres. « C'est le comité qui paie », dit-il.

On venait de chanter *Le canton de Vaud, si beau*, quand le Crotu reprit la parole.

— Mon ami Pèdze, fit-il, me pardonnera si je lui fais du chagrin. Je n'ai rien contre sa personne, mais je voudrais pourtant dire un mot en faveur d'un citoyen qui mérite un des tout premiers d'être parmi les honneurs. Personne n'a pensé à Conrad Zwetschkentopf. Et pourtant, depuis qu'il est notre combourgeois, il n'a cessé de se dépenser de toute manière pour notre commune. C'est lui déjà qui, du temps de monsieur Jordan-Martin, nous a fait avoir la route qui mène droit au chef-lieu du district ; sans lui, nous attendrions encore notre bureau de poste et notre téléphone. Qui est-ce qui a donné de sa poche cinq cents francs pour l'éclairage électrique, et trois cents francs pour l'amenée de l'eau dans les maisons ? Encore lui. Et l'horloge du Collège, qui l'a fait venir et qui a payé tous les frais d'installation ? Lui toujours. Et les orphelins Parisod, quel est le brave cœur qui les a pris sous son toit pour ne pas les voir miser en séance de municipalité ? Et la bibliothèque populaire, qui l'a créée de toutes pièces ? Tout cela, Zwetschkentopf l'a fait simplement, pour faire le bien, et sans demander l'ombre d'un service à qui que ce soit, sans vouloir même qu'on lui dise : merci. Des citoyens de cette trempe, on n'en trouve pas à la douzaine. Ne pensez-vous donc pas qu'en le tenant à l'écart du Conseil, la commune se ferait vergogne à elle-même ?

— Pour un bon bougre, c'est un bon bougre, on ne dit pas le contraire, fit Chevalley de la Capite.

— Et puis, instruit comme le régent et le ministre ensemble ! ajouta le Crotu.

— Je m'efface devant lui, dis-je carrément.

— Pauvre ami ! marmotta le maréchal en me jetant un regard de pitié.

— C'est dit ? on porte Conrad Zwetschkentopf ? demanda le Crotu.

Tous, sauf Bolomey, levèrent la main en signe d'acquiescement.

— Cela n'empêché pas, fit Bolomey en quittant la pinte, qu'il tranche rudement de l'Allemand en causant.

On vota donc dimanche. Comment se fit-il que la liste, au lieu des quarante-cinq noms nécessaires, en portait quarante-six, et que j'y lus le mien ? Je ne me charge pas de l'expliquer, n'étant pas du comité. Mais où ma surprise fut plus forte encore, c'est en apprenant que j'étais sorti de l'urne le tout premier, avec 297 voix, tandis que ce pauvre Conrad Zwetschkentopf attrapait une de ces vestes qui peuvent servir de linceuil à un candidat... Ce que c'est pourtant que de parler faux romand et de porter un nom à coucher à la rue ! »

Pour copie conforme :

V. F.

Sujet de discours.

Un Lausannois est invité à la soirée familière d'une société de jeunesse du Jorat. Le banquet terminé, les productions commencent.

— Vous voulez bien nous dire quelque chose, M. P... ? demande le président au citoyen.

— Oh ! non, je vous prie, je ne sais rien.

— Mais si, un tout petit quelque chose, quoi que ce soit.

— Non, je vous assure, je ne chante pas, je ne déclame pas ; j'approuvais ; c'est tout.

— Eh bien, faites-nous au moins un discours.

— Un discours ?... Mais, sur quoi ? Je ne saurais vraiment que dire.

— Mais, c'est bien simple ; savez-vous pas nous remercier pour l'aimable accueil qu'on vous a fait.

Les « quatre-heures ».

Priver nos bons Vaudois de leur verre de « petit blanc », serait cruel. Aussi n'y songe-t-on point.

Priver nos ménagères de leur tasse de café, serait pis encore ! Et c'est pourtant ce que certains savants et médecins — il semble qu'ils aient tâche de nous gâter le plaisir de vivre — ont voulu tenter. A les en croire, le café était un poison ; oui, ils disaient bien : un poison.

Heureusement, on a bien vite remis les choses au point et, de toute cette campagne, il n'est resté qu'une vérité, qu'èût pu signer M. de la Palisse, c'est que, pour le café comme pour toute chose, l'abus seul est dangereux.

Il est de fait qu'il est certains pays — le nôtre en est peut-être — où l'on fait un véritable abus du café.

Ainsi, en Allemagne, au pays rhénan, les femmes d'ouvriers consomment des quantités